



je voudrais comprendre des "termes juridiques"

Par **carigno**, le **20/11/2008** à **19:56**

bonjour,
sur un acte de vente d'un bien immobilier (maison particulière)dont Mr X & Mme Y sont co-vendeur, il est précisé: (je cite)
ce partage a eu lieu moyennant le versement d'une soulte par Mr X de€ au profit de Mme Y, sus nommée, payable au plus tard le 31/12/2006 ; précision faite qu'aux termes dudit acte, UNE DISPENSE D'INSCRIPTION DU PRIVILEGE DU COPARTAGEANT a été accordée à Mme Y....
pouvez vous m'expliquer cette dispense ?
merci